



Pays de
Châteaugiron
Communauté

MAG'

N°53 - JANVIER 2021

Commune nouvelle de Châteaugiron (Châteaugiron, Ossé, Saint-Aubin du Pavail) - Domloup - Noyal-sur-Vilaine - Piré-Chancé - Servon-sur-Vilaine



GRAND ANGLE

CAP SUR L'EMPLOI

PAYS DE CHÂTEAUGIRON COMMUNAUTÉ

16 rue de Rennes - 35410 Châteaugiron
 www.communaute.paysdechateaugiron.bzh
 02 99 37 67 68 - contact@pcc.bzh
 Lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30

POINT ACCUEIL EMPLOI

Antenne de Châteaugiron
 16 rue de Rennes
 02 99 37 39 10 - pae@pcc.bzh
 Lundi et mercredi : 9h-12h et 14h-17h.
 Mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h et l'après-midi sur rendez-vous.

Antenne de Noyal-sur-Vilaine
 Tréma - 8 rue Joseph Deshommes
 02 99 37 58 76 - pae@pcc.bzh
 Lundi au vendredi : 9h-12h et l'après-midi sur rendez-vous.

Permanences We Ker (ex. Mission Locale) (16-25 ans)
 Sur rendez-vous (contacter le PAE).

ESPACE DE COWORKING SALLES DE RÉUNION

Tréma - 8 rue Joseph Deshommes
 Noyal-sur-Vilaine
 02 99 37 67 68

LOCATION DE SALLES

Familia à Servon-sur-Vilaine : 2 salles (190 ou 75 personnes)
Tréma à Noyal-sur-Vilaine : 1 salle (400 personnes)
 02 99 37 67 68 - familia.trema@pcc.bzh

CRÈCHES INTERCOMMUNALES

Du lundi au vendredi de 7h à 19h
Libellule à Châteaugiron : 02 99 00 28 50 (18 avenue Pierre Le Treut)
Coccinelle à Noyal-sur-Vilaine : 02 99 04 13 05 (2 rue du Moulin)
Inscription :
 www.inscription.creche-attitude.fr ou en appelant le Pôle Familles de Crèche Attitude au 01 46 94 91 75

PISCINE INOXIA

La Perdriots - 2 rue du Centaure - Châteaugiron
 02 99 04 10 30 - www.piscine-inoxia.com

DÉCHÈTERIES

SMICTOM : 02 99 77 44 47 - www.smiptom-sudest35.fr

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Conseils - Service environnement du Pays de Châteaugiron Communauté
 02 99 37 67 68.
Contrôle des installations - VEOLIA - Châteaubourg : 06 23 03 32 68
 De 9h à 12h et de 14h à 17h



Qu'elle a été dure cette année 2020 !

L'état de notre pays s'est considérablement dégradé au cours de ces derniers mois. La crise sanitaire bien sûr qui a stoppé net le pays et son économie à deux reprises.

En ce début d'année 2021, il nous faut rester positifs et regarder devant nous. Certes, il existe de la souffrance sociale et économique sur notre territoire, inutile de se voiler la face. Néanmoins, l'Europe, l'État français, notre Région, notre Département et les intercommunalités sont venus très rapidement accompagner les acteurs des territoires avec de nombreuses aides permettant de limiter les impacts de la COVID-19.

Soyons optimistes, notre territoire intercommunal est construit sur de solides fondations que nos prédécesseurs ont bâties avec audace et courage. Les chiffres et les contenus des différents articles de ce numéro de notre magazine illustrent cet espoir.

C'est plus que jamais à nous, élus du bloc local, de travailler main dans la main afin d'être les garants de la solidarité et de l'agilité de l'action publique locale.

Dans ce contexte, soyez en assurés, l'intercommunalité est mobilisée sur tous les fronts aux côtés des communes. En effet, ni les communes, ni notre intercommunalité ne sont en capacité de faire seules. Dans ce contexte, c'est plus que jamais à nous, élus du bloc local, de travailler main dans la main afin d'être les garants de la solidarité et de l'agilité de l'action publique locale, de la protection des populations et de la résilience des territoires.

Je souhaite, à tous, une très belle année 2021.

Dominique Denieul
 Président

Nous remercions Julien, en stage au sein du service communication, pour sa participation à la réalisation de ce numéro.

10

GRAND ANGLE
CAP SUR L'EMPLOI



4

COUP D'ŒIL

▪ **Quelle est votre vision du Pays de Châteaugiron Communauté ?**

▪ **La petite enfance, une compétence intercommunale**

▪ **Rénovation de l'habitat : gare aux arnaques !**



7

EN DIRECT DES SERVICES

▪ **Quel parcours pour votre permis de construire ?**

8

ECONOMIE

▪ **En direct des zones d'activité**



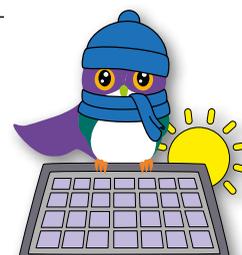
15

RUBRIQUE DE VIOLETTE

▪ **Énergie renouvelable : et si on misait sur le solaire ?**

16

EN BREF...



17

EXPRESSION DES ÉLUS

18

IDÉES DE SORTIE

▼ QUELLE EST VOTRE VISION DU PAYS DE CHÂTEAUGIRON COMMUNAUTÉ ?



Partagez avec nous votre vision du territoire à travers l'enquête que nous menons à partir du 18 janvier par téléphone auprès de 750 foyers puis en ligne sur notre site Internet à partir du 26 janvier. Soyez nombreux à participer !

▼ SUIVEZ NOUS SUR FACEBOOK

Suivez l'actualité du Pays de Châteaugiron Communauté en vous abonnant à sa page officielle
paysdechateaugironcommunaute

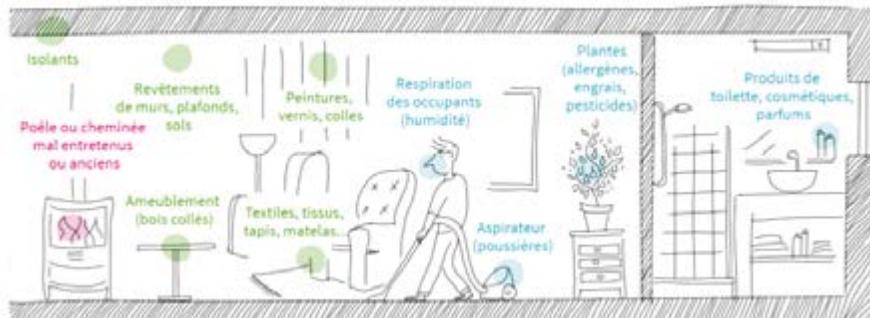


▼ UN AIR PLUS SAIN CHEZ SOI

Nous passons environ 80% du temps dans des lieux fermés et l'air que l'on y respire peut parfois être de moins bonne qualité que l'air extérieur car il est vecteur des polluants de l'air extérieur mais également de polluants spécifiques à l'air intérieur.



Mais d'où viennent ces polluants ?



- **De nous et de nos activités** : humidité (cuisson, machine à laver, ...), tabac, animaux et plantes (et leurs traitements), produits d'entretien, de toilette et cosmétiques, poubelles et déchets
- **De nos équipements** : chaudière, poêle ou cheminée, ventilation et climatisation mal entretenus, véhicules (gaz d'échappement), aspirateurs
- **Des matériaux** : isolants, revêtements (sols, murs et plafonds), ameublement et tissus, ...

Adoptez les bons gestes pour un air plus sain



1 / Aérez et ventilez : il est essentiel de favoriser les circulations naturelles de l'air en installant un équipement type VMC et d'aérer quotidiennement une dizaine de minutes le matin et le soir les chambres et les pièces de vie pour renouveler l'air. Il faut aussi entretenir et nettoyer les bouches de soufflage et/ou extractions des VMC et changer les filtres régulièrement.



2/ Evacuez l'humidité : il est important de maintenir un taux d'humidité compris entre 40 et 60% ainsi qu'une température entre 18 et 22°C. Ainsi, il faut privilégier, lorsque c'est possible, de faire sécher le linge à l'extérieur ou dans une pièce bien ventilée. Dans la cuisine, il faut couvrir les récipients contenant de l'eau à bouillir.



3/ Surveillez les appareils à combustion : soyez extrêmement vigilant avec les appareils de chauffage mobile (gaz et pétrole), source notamment de monoxyde de carbone. Entretenez très régulièrement les appareils de chauffage au bois et tuyaux ou cheminées d'évacuation (ramonage obligatoire au moins une fois par an) et utiliser des combustibles de qualité (marque "NF Bois de chauffage" ou "France Bois Bûche", pellets labellisés "DIN plus" ou "EN plus").



4/ Bien acheter (matériaux, produits d'entretien)

En cas d'achat de matériaux (construction, isolant, ...), prenez le temps de consulter l'étiquette "Emissions dans l'air intérieur" qui signale de façon simple et lisible le niveau d'émission en COV*. Le niveau d'émission y est décrit sur une échelle allant de A+ (faible) à C (forte).

*COV : Composés Organiques Volatils (carbone, halogène, azote...)

Source : www.airbreizh.asso.fr



▼ LA PETITE ENFANCE, UNE COMPÉTENCE INTERCOMMUNALE

Avec plus de 300 naissances par an, le Pays de Châteaugiron Communauté connaît une bonne vitalité démographique qui nécessite un besoin important de services d'accueil des enfants de 0 à 3 ans. Il privilégie un service de proximité et la possibilité de trouver la réponse la plus adaptée en terme d'accueil du jeune enfant.



La petite enfance au Pays de Châteaugiron Communauté

968
enfants
-de 3 ans

320
naissances/an

825
places
d'accueil

2
crèches intercommunales
(83 enfants accueillis)

232
assistant(e)s maternel(le)s

3
MAM
(Maisons d'Assistant(e)s Maternel(le)s)

5
micro-crèches

Source : INSEE - CAF - chiffres 2019

Rencontre avec...



Stéphanie Bancharel, assistante maternelle à Ossé : sa particularité, les horaires atypiques

" J'accueille le plus souvent possible des enfants de parents avec des horaires particuliers (horaires et plannings irréguliers), car j'ai été infirmière et j'ai connu la difficulté à trouver une garde adaptée pour mes enfants.

Aujourd'hui, par exemple, j'accueille Charlotte, 2 ans 1/2, de 7h à 20h, deux jours par semaine. J'ai pu développer avec elle une relation particulière et une certaine complicité car on partage des moments privilégiés comme le bain et le biberon du soir.

Lorsque j'ai pris la décision de devenir assistante maternelle, je voulais me sentir utile pour les autres, tout en créant un accueil bienveillant en lien avec un projet d'épanouissement dans les premières années de vie de l'enfant, en collaboration étroite avec les parents. "

Elodie, Sandrine et Cindy, les trois associées de Happy'Mam, la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) située à Noyal-sur-Vilaine

" Nous sommes trois assistantes maternelles, réunies dans une maison que nous louons et que nous avons entièrement réaménagée pour exercer notre activité. Nous accueillons neuf enfants de 7h à 18h dans une ambiance chaleureuse et bienveillante.

Nous faisons tout à pied : marché, médiathèque et différents parcs de la commune. Le fait d'être trois nous permet aussi de respecter le rythme des plus petits, tout en permettant aux plus grands des sorties. L'une d'entre nous peut rester à la maison pendant que les autres font une activité extérieure.

Nous avons travaillé deux ans sur ce projet avant d'ouvrir cette MAM.

Toutes les trois diplômées dans le secteur de la petite enfance et riches de nos formations et expériences professionnelles, nous avons à cœur de répondre au mieux aux besoins de chaque enfant. La MAM était pour nous le meilleur choix pour offrir un accueil personnalisé et un cadre collectif aux enfants.

Nous venons d'obtenir l'agrément pour pouvoir accueillir jusqu'à 12 enfants. "



Besoin d'informations sur les modes de garde ?

Contactez le Service d'Information Petite Enfance du lundi au vendredi au 07 60 80 71 62 ou par mail à petite.enfance@pcc.bzh

▼ RÉNOVATION DE L'HABITAT : GARE AUX ARNAQUES !



LUTTE CONTRE LA FRAUDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



En cas de démarchage

- Le démarchage téléphonique pour la rénovation énergétique est interdit, sauf contrat en cours avec le professionnel. A titre d'exemple, si vous avez un contrat de fourniture de gaz avec Engie, celui-ci a tout à fait le droit de vous démarcher par téléphone pour vous proposer des travaux de rénovation énergétique.
- Soyez vigilants : les entreprises qui démarchent (porte à porte, mails) se disant envoyées par l'Etat, des agences (Ademe, Anah) ou des collectivités locales (Région, Département, Intercommunalité), ne le sont pas. **Les collectivités ne démarchent pas.**



Lors de la prise de contact avec une entreprise

- **Ne communiquez pas vos coordonnées bancaires et vos identifiants fiscaux** à une entreprise ou un site Internet que vous ne connaissez pas et ne signez rien le jour-même.
- Pensez à identifier l'entreprise en notant son numéro SIRET : si vous rencontrez un problème, ce numéro sera nécessaire.



Avant de signer un contrat

- **Exigez un devis** et comparez-le avec d'autres. Méfiez-vous des entreprises qui proposent des travaux sans visite préalable.
- **Assurez-vous de la réalité des promesses** qui vous sont faites, notamment en ce qui concerne le calcul des économies d'énergie et les aides promises. Vérifiez les aides auxquelles vous êtes éligibles sur le site FAIRE. En cas de doute, contactez un conseiller.



Après les travaux

▪ **Ne signez jamais l'attestation de fin de travaux avant que le chantier ne soit totalement terminé.** En cas de litige, vous pouvez compléter les formulaires de réclamation sur les sites FAIRE et Signal-Conso.



Pour vos demandes d'aides

▪ Restez maître de vos demandes. **Les données personnelles qui sont renseignées doivent être les vôtres** et non celles de l'entreprise. Les services de l'Etat pourront vous contacter directement et vous alerter si nécessaire.



02 99 37 97 04 - renovation@pcc.bzh

AIDES À LA RÉNOVATION

De nombreuses aides financières existent pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs (à partir du 1^{er} juillet 2021) pour tous travaux de rénovation énergétique. Elles sont fonction des revenus et des travaux à réaliser. Ces aides évoluent régulièrement. Pour vous tenir informé(e), ayez le réflexe "FAIRE".

FAIRE, c'est le service public qui vous guide dans vos travaux de rénovation énergétique, vous aide à estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier.

www.faire.gouv.fr



A savoir !

2 conditions essentielles pour obtenir des aides financières :

- **L'entreprise intervenante doit être certifiée RGE** (Reconnu Garant de l'Environnement)
- Le **dépôt du devis et de la demande de prime** doivent impérativement **être réalisés avant le démarrage des travaux.**



▼ QUEL PARCOURS POUR VOTRE PERMIS DE CONSTRUIRE ?

Vous projetez de construire votre maison, une extension, un abri de jardin, un garage ? Selon leur nature et leur surface, les démarches sont différentes. Dans ce cas, il faut s'adresser au service urbanisme de votre mairie. Votre dossier passera ensuite entre les mains du service chargé de l'instruction des autorisations d'urbanisme au Pays de Châteaugiron Communauté.



Rencontre avec l'équipe en charge du droit des sols

JE CONSTRUIS, RÉNOVE, ...

Vos autorisations d'urbanisme sont instruites au Pays de Châteaugiron Communauté

Depuis 2015, suite au désengagement de l'Etat dans ce domaine, les communes ont souhaité créer un service intercommunal d'instruction du droit des sols. Ce service apporte une expertise aux mairies pour garantir que les projets de construction s'inscrivent dans le cadre légal et les documents d'urbanisme communaux.

La commune reste votre interlocuteur principal



Laurence, agent communal à la mairie de Domloup, vous reçoit au préalable afin de vous apporter des conseils sur votre projet et sa faisabilité au regard des règles d'urbanisme.

Ensuite, vous lui déposez votre demande d'autorisation en nombre d'exemplaires suffisants selon le type du dossier (Déclaration Préalable, Permis de Construire, Certificat d'Urbanisme...).

Vous recevrez un récipissé de dépôt de la part de la mairie. Votre dossier sera ensuite enregistré et transmis au Pays de Châteaugiron Communauté pour son instruction.

Suite à une proposition de décision émise par le service du droit des sols, le maire ou l'adjoint à l'urbanisme prendra la décision définitive sur votre demande d'autorisation d'urbanisme.

L'équipe intercommunale

Guillaume



Il organise le service, se coordonne avec les services associés (Etat, communes, services internes), fait le lien avec les politiques de l'urbanisme, du logement et du développement économique portées par le Pays de Châteaugiron Communauté.

Célia



Célia et Florence instruisent les demandes d'autorisation d'urbanisme transmises par les communes. Elles s'assurent de leur conformité avec les règles d'urbanisme en vigueur définies par les mairies. Elles proposent ensuite une décision d'accord ou de refus au maire ou à l'adjoint à l'urbanisme.

Florence



Elles assurent aussi une mission de conseil et de pré-instruction auprès des mairies pour les dossiers les plus complexes.

▼ EN DIRECT DES ZONES D'ACTIVITÉ

Un cadre de vie de qualité

Le Pays de Châteaugiron Communauté, compétent en matière de développement économique, gère 15 Zones d'Activité. Des travaux ont été réalisés en 2020 pour garantir sécurité, confort et cadre de vie de qualité aux entreprises et à leurs salariés.



Noyal-sur-Vilaine

L'Ecopole

Aménagements réalisés : enrobé, éclairage, stationnements.



Noyal-sur-Vilaine

La Giraudière (1^{ère} phase de travaux)

Aménagements réalisés : enrobé, éclairage, réseaux eaux pluviales.



Piré-Chancé

Le Ballon

Aménagements réalisés : entrée de la Zone d'Activité.



Piré-Chancé

Le Prée

Aménagements réalisés : enrobé et éclairage.



Servon-sur-Vilaine

L'Olivet Sud

Aménagements réalisés : enrobé, éclairage. L'engazonnement sera fait au printemps.

Projet d'aménagement



Les Portes de Bretagne 2 à Servon-sur-Vilaine : ouverture de la concertation préalable

Le Pays de Châteaugiron Communauté a engagé des études préalables pour la réalisation d'un projet d'aménagement destiné à accueillir des entreprises à Servon-sur-Vilaine. Une procédure de participation du public est organisée sur ce projet. Consultez les premiers éléments du dossier de concertation du projet sur le site Internet.

Comment donner votre avis ?

- par mail : zac-portesdebretagne2@pcc.bzh
- aux accueils du Pays de Châteaugiron Communauté et de la mairie de Servon-sur-Vilaine : un dossier de concertation centralisant les informations sur le projet et un registre destiné à recueillir vos avis sont à votre disposition.



▲ COWORKEZ !

Pas encore testé ? Découvrez l'espace de coworking situé à Tréma. Un espace de travail partagé et adapté aux nouveaux modes de travail. Ce service est gratuit jusqu'à mars 2021.

Quels équipements ?

L'espace de coworking, c'est 235 m² au cœur d'une Zone d'Activité répartis en 3 open-spaces (une salle de 95 m², une galerie de 75 m², un salon 65 m²), 20 accès disponibles (les PC ne sont pas fournis), accès Wi-Fi, un parking de 200 places, un espace détente

Tarifs à partir du 1^{er} avril

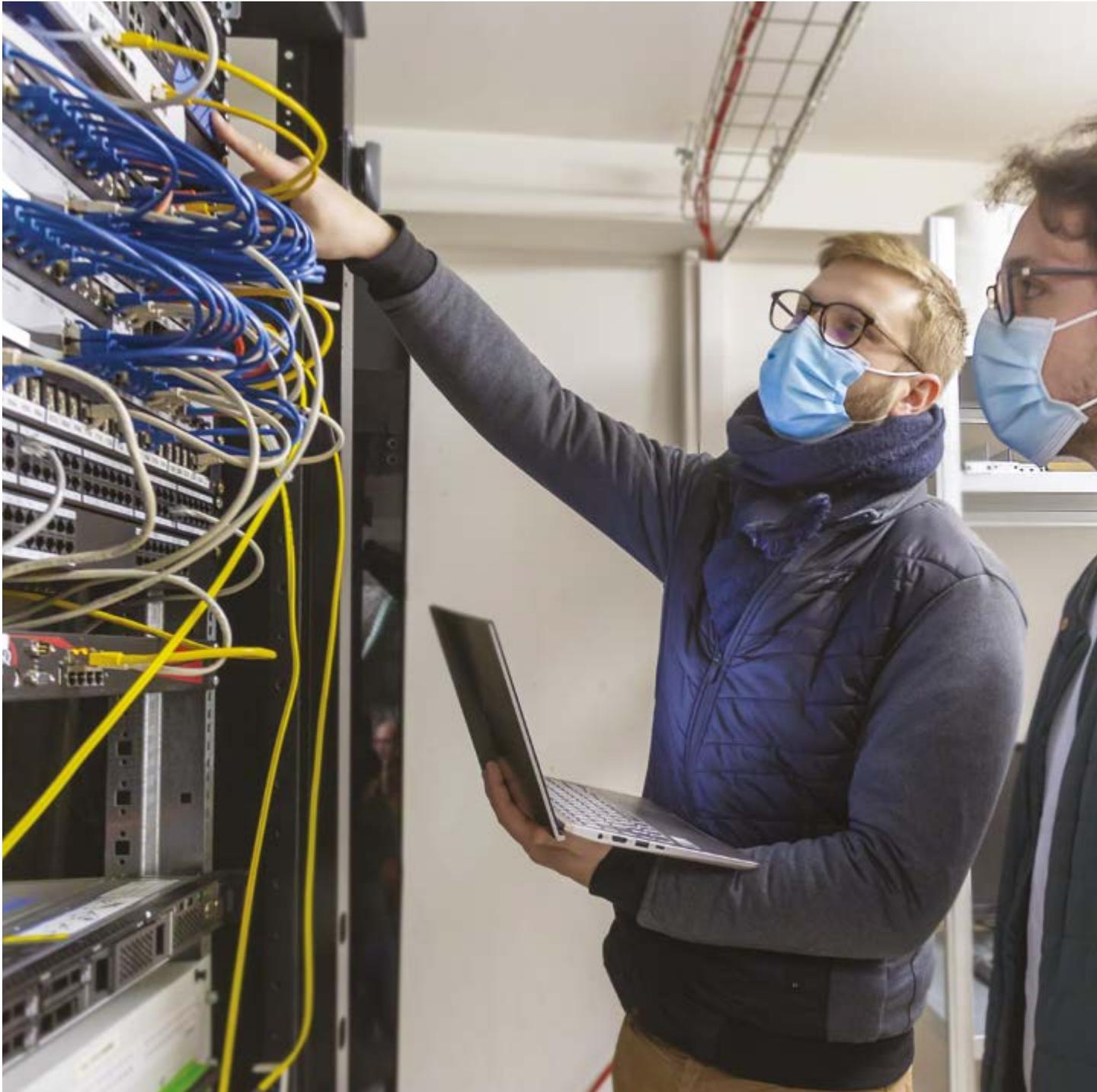
4€ les 2h, 8€ la ½ journée, 14€ la journée, 50€ la semaine et 170 € le mois, les tarifs s'adaptent aux besoins de chacun. Le paiement se fait par chèque ou par carte bancaire directement à l'accueil du Pays de Châteaugiron Communauté ou sur place à Tréma.

Pour en savoir plus sur l'espace de coworking :
www.communaute.paysdechateaugiron.bzh/lespace-de-coworking/

Découvrez l'espace coworking en film sur le site Internet.



CAP SUR L'EMPLOI





Avec près de 10 000 emplois, les entreprises du territoire apportent 65 % des ressources de notre intercommunalité. Le développement économique s'affiche comme l'atout majeur du Pays de Châteaugiron Communauté. Il aménage, entretient et gère des zones d'activité industrielles, artisanales et tertiaires pour permettre de développer, de maintenir un tissu économique dynamique et diversifié et créer de l'emploi.

Face à la crise, le territoire mise sur l'avenir en mobilisant tous les moyens afin d'accompagner les entreprises et les demandeurs d'emplois. Perte d'emploi ou envie de construire un nouveau projet professionnel ?

Reconversion, formation, alternance et apprentissage, le Pays de Châteaugiron Communauté se mobilise pour vous informer sur les nombreux leviers, aides et acteurs qui existent pour vous accompagner dans vos démarches liées à l'emploi.



Chiffres clés sur le Pays de Châteaugiron Communauté (septembre 2019) - Source Pôle Emploi

Point Accueil Emploi et Pôle Emploi : un tandem engagé

Depuis plusieurs années, une forte coopération s'est installée entre les équipes de Pôle Emploi et les deux Points Accueil Emploi (PAE) du territoire. Une convention de partenariat est reconduite chaque année pour faciliter l'accès à l'emploi. Il permet à l'ensemble des chercheurs d'emploi et des entreprises d'avoir accès à une offre de services de proximité via le Point Accueil Emploi.

Véritable service de proximité, le PAE permet à l'utilisateur de trouver un interlocuteur direct et des informations de premier niveau (dépôt de CV en ligne, accès au compte Pôle Emploi, aides à l'embauche, offre de formation...). Les cinq conseillères proposent un accompagnement sur mesure avec des ateliers liés aux techniques de recherche d'emploi (CV, lettres de motivation, entretiens, utilisation des réseaux sociaux ...), à l'organisation d'événements (café conseil, forum de l'alternance, jobs d'été ...).

Un accompagnement renforcé des entreprises

Interlocutrices de proximité sur les questions d'emploi et de formation, les conseillères du Point Accueil Emploi ont, pendant la seconde période de confinement, échangé avec plus de 250 employeurs du territoire. Durant cette période troublée et dans un contexte encore incertain de reprise économique, elles ont eu un rôle important d'écoute et d'accompagnement.



Le 8 décembre dernier, les élus du Pays de Châteaugiron Communauté ont visité l'antenne Rennes Est de Pôle emploi à l'occasion de la signature de la convention de renouvellement de partenariat pour 2021.

Évènement "Conseils connectés"

Le jeudi 4 février, le Point Accueil Emploi proposera, en partenariat avec l'association We Ker, un nouveau Café Conseil qui se déroulera à la **salle Tréma à Noyal-sur-Vilaine à partir de 14h**.

Vous souhaitez rencontrer des employeurs locaux pour obtenir des conseils sur votre entretien de recrutement, vous faire connaître, en savoir plus sur leurs activités, leurs façons de recruter ?

N'hésitez pas, des employeurs locaux seront disponibles en visio-conférence pour répondre à vos questions !

Sur inscription uniquement - Places limitées.



Misez sur l'alternance

Parce que l'alternance est un levier important pour accéder à l'emploi, le PAE organise un **forum de l'alternance** (apprentissage et contrat de professionnalisation) **le samedi 27 mars de 9h à 13h, salle Tréma à Noyal-sur-Vilaine** (sous réserve des conditions sanitaires).

Vous pourrez rencontrer des entreprises du territoire qui recrutent en contrats d'apprentissage, contrats de professionnalisation, ou en CDI et CDD.

Les partenaires du service public régional de l'orientation et de l'évolution professionnelle (Pôle Emploi, We Ker) ainsi que les services formation de la CMA (Chambre des Métiers et de l'Artisanat), de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie), de la Chambre d'Agriculture, Cap emploi, ... seront également présents pour répondre aux questions liées à l'alternance et à l'emploi.

Un événement qui clôturera une semaine économique organisée par le club entreprises du Pays de Châteaugiron, dont l'objectif est de promouvoir le dynamisme des activités économiques du territoire, ainsi que la voie de l'alternance.

Rapprochez-vous du Point Accueil Emploi pour des informations complémentaires.

Des aides à l'embauche pour les employeurs

Le saviez-vous ?

Il existe plusieurs dispositifs d'aide à l'embauche mobilisables actuellement. Quelques exemples.

Le dispositif #1 jeune 1 solution pour soutenir l'emploi des jeunes

Pour faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire, le gouvernement a annoncé le 15 juillet 2020 un plan de relance économique de 100 milliards d'euros dont la priorité absolue sera la lutte contre le chômage et la préservation de l'emploi.

Un de ses volets, le plan #1 jeune 1 solution comporte une série de mesures pour accompagner les jeunes au sortir de la crise sanitaire de la COVID-19.

Cette aide à l'embauche s'adresse à toutes les entreprises et associations employant des jeunes de moins de 26 ans en contrat à durée indéterminée ou à durée déterminée d'au moins trois mois.

L'aide s'applique aux contrats conclus dans une période de six mois à compter du 1^{er} août 2020 et jusqu'au 31 janvier 2021.

Pour aller plus loin :
bretagne.direccte.gouv.fr

La formation avant l'embauche : un autre mode de recrutement

C'est quoi ?

Un dispositif qui permet au demandeur d'emploi d'acquérir les compétences professionnelles requises pour occuper l'emploi correspondant à l'offre déposée par votre entreprise auprès de Pôle Emploi.

Pour quel public ?

Tout chercheur d'emploi inscrit à Pôle Emploi, indemnisé ou non, auquel est proposé un emploi nécessitant l'adaptation ou le développement de ses compétences.

Pour quel employeur ?

Les employeurs du secteur privé ou public qui s'engagent à embaucher le demandeur d'emploi à l'issue de la formation.

Le + ?

Une formation directement dispensée sur le lieu de travail.

Le Parcours emploi compétences (ex. CUI : Contrat Unique d'Insertion)

Les contrats d'insertion sont transformés en parcours emploi compétences.

La mise en œuvre de ces parcours repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement :

- un emploi permettant de développer des compétences transférables
- un accès facilité à la formation
- un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi.

L'objectif de ces parcours est l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Pour aller plus loin :
bretagne.direccte.gouv.fr

Et le numérique dans tout cela ?

Bien que la généralisation des technologies numériques se soit accompagnée d'une utilisation croissante des outils en ligne par les chercheurs d'emploi, 12% d'entre eux n'utilisent pas Internet dans leur recherche d'emploi et 3% déclarent « ne pas savoir utiliser Internet ».

Dans le cadre de son action visant à favoriser l'insertion socio-professionnelle de tous les chercheurs d'emploi, le Point Accueil Emploi a noué un nouveau partenariat avec la Fondation Orange Solidarité. Cette association s'engage à accompagner les publics en insertion socio-professionnelle éloignés du numérique (jeunes sans qualification, chercheurs d'emploi, femmes en situation précaire, personnes autistes...) et à maîtriser l'usage du numérique via des ateliers de formation.

Entièrement gratuite et uniquement sur inscription, une première session d'animation de trois jours axée sur la recherche d'emploi aura lieu à la salle Tréma à Noyal-sur-Vilaine.

Orange
Solidarité
l'association du
numérique solidaire

3 ateliers

- 12 janvier : utilisation du site Pôle Emploi
- 19 janvier : identité numérique et réseaux sociaux
- 26 janvier : traitement de texte

S'inscrire
au PAE

Les budgets de formation et d'aides à l'embauche sont là et facilement mobilisables.

Les dispositifs personnalisés d'accompagnement sont très importants pour booster l'emploi.
Les moyens sont là, renseignez-vous !

Point Accueil Emploi

2 antennes / 1 seule adresse mail : pae@pcc.bzh

Antenne de Châteaugiron

16 rue de Rennes
02 99 37 39 10
Lundi au vendredi de 9h à 12h
L'après-midi sur rendez-vous.
Lundi et mercredi de 14h à 17h.

Antenne de Noyal-sur-Vilaine

Tréma - 8 rue Joseph
Deshommes - 02 99 37 58 76
Lundi au vendredi de 9h à 12h
L'après-midi sur rendez-vous.

We Ker



16-25 ans : sur rendez-vous,
contacter le Point Accueil Emploi.

Pôle Emploi



pôle emploi

Une ligne téléphonique directe
pour les entreprises :
02 99 86 15 01.



Reconversion professionnelle : témoignage

Avec BO K.A.L., Anne-Laure se lance dans la restauration

Une reconversion rendue possible grâce à une forte volonté, un accompagnement sur mesure et de multiples aides de différents partenaires.



spécialisée auprès des publics éloignés de l'emploi. J'ai pu exercer mon métier dans des structures telles que le CLPS, Pôle Emploi et Cap Emploi.

J'ai eu la chance de pouvoir faire des formations tout au long de ma carrière. Aujourd'hui c'est facile et mobilisable rapidement grâce au CPF (compte personnel de formation). Cependant, j'étais confrontée à la précarité de mes contrats. A la fin de mon dernier contrat avec Pôle Emploi, je me suis dit que c'était le moment de changer.

Je me suis lancée grâce au dispositif proposé par Pôle Emploi " Activ créa ", un service

Un loyer modéré et une cuisine professionnelle en partie équipée. Idéal pour commencer !

Vos projets ?

Je me suis installée dans l'ancienne crêperie pour disposer dans un premier temps de la cuisine. Je n'envisage pas pour le moment de proposer le service en salle, mais comme j'ai obtenu le permis d'exploiter, j'aspire plutôt à organiser des concerts de jeunes artistes, conférences... autour du bar. Un bon moyen de tisser des liens et en faire un lieu d'échanges et de partage.

A terme, j'aimerais aussi permettre aux personnes en situation de handicap de leur mettre le pied à l'étrier en venant se former dans mon établissement : cuisine, livraison, commande, gestion... Je pourrais les accompagner dans leur projet professionnel. La boucle sera bouclée !

Votre concept ?

Je propose la livraison de repas en bocal principalement aux salariés des entreprises, de Châteaubourg à Noyal-sur-Vilaine, et des communes limitrophes. Je travaille exclusivement avec des produits bio de saison issus des producteurs locaux. J'avais à cœur de proposer des repas de qualité dans une démarche éco-responsable tant sur le produit que sur le contenant.

Votre parcours, votre démarche ?

Après une expérience en tant que conseillère municipale aux affaires sociales, j'ai construit mon parcours professionnel en tant que conseillère en insertion professionnelle

permettant à des demandeurs d'emploi d'explorer la piste de la création ou de la reprise d'entreprise comme solution de retour à l'emploi. J'ai pu approfondir la faisabilité de mon projet et réaliser de multiples stages dans la restauration. Le hasard des rencontres a fait que j'ai pu bénéficier de l'accompagnement de la BGE35 " boutique de gestion ", pour monter un business plan et d'un prêt d'honneur (Initiatives Bretagne) accordé par la CCI.

Une fois le projet monté, restait à trouver un local adapté. J'ai contacté le Pays de Châteaugiron Communauté qui m'a informée que la Commune de Piré-Chancé cherchait quelqu'un pour reprendre le commerce vacant.

Vos conseils ?

Avant tout, la volonté ! De nombreuses aides existent. Il ne faut pas hésiter à se renseigner. Pousser les portes du PAE, de Pôle Emploi et bien d'autres. Le CPF est un outil qu'il faut utiliser et mobiliser. Une fois lancée dans la dynamique, cela peut aller très vite. Et pourquoi pas se laisser guider par le hasard des rencontres ?

Contact

Anne Laure Koechlin

06 07 75 96 06 - bokai@esprit.bzh

FB : BO K.A.L

Prolongation des aides COVID-19 en faveur des entreprises

Les acteurs et partenaires économiques restent mobilisés en cette période incertaine. Les aides existent et continuent à être attribuées.

Rendez-vous sur le site internet du Pays de Châteaugiron Communauté pour tout savoir sur le Fonds de Solidarité, le fonds Covid Résistance et tous les dispositifs existants.

Des prêts à taux 0 pour les TPE, indépendants et associations

COVID Résistance

LE FONDS DE SOUTIEN AUX PETITES ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS

La Région, les départements, les intercommunalités de Bretagne, avec la Banque des Territoires ont mis en place un fonds de 27,5 M€ pour soutenir

l'emploi et la vitalité économique des territoires. Ce fonds propose des prêts à taux zéro plafonnés à 30 000 €, pour les associations et à 10 000 €, pour les entreprises.

Les demandes, entièrement dématérialisées, peuvent être déposées jusqu'au 31 mars sur :

covid-resistance.bretagne.bzh.

Pour toute information complémentaire, le service des Projets d'Entreprises de la Région Bretagne répond à vos questions :

> par mail : eco-coronavirus@bretagne.bzh

> par téléphone : 02 99 27 96 51.

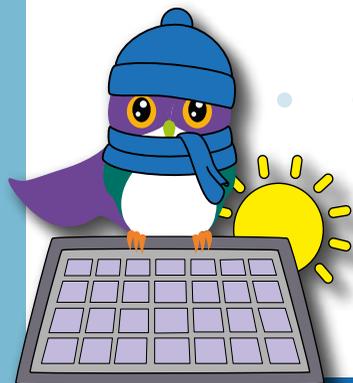
Le fonds national de solidarité

Ce fonds a été créé pour prévenir la cessation d'activité des petites entreprises, micro-entrepreneurs, indépendants et professions libérales, particulièrement touchés par les conséquences économiques de la Covid-19.

De nouvelles modalités de l'aide dans le cadre du reconfinement ont été instituées. Le montant de l'aide versée est calculé différemment selon le mois considéré et la situation de l'entreprise. Ce fonds comprend le volet 1 qui vient d'être renforcé et qui est géré par les services de l'Etat

Pour plus d'information, consultez le site Internet :

www.bretagne.bzh



Saviez-vous que seulement 3% de l'énergie consommée sur le territoire est produite localement ?
Au Pays de Châteaugiron Communauté, la production d'énergie renouvelable est principalement issue du bois-énergie.
Et si on misait aussi sur le solaire ?



Vous avez dit solaire photovoltaïque et solaire thermique ?

- Le **solaire photovoltaïque** permet de produire de l'électricité.
- Le **solaire thermique** permet de produire de la chaleur (exemple la production d'eau chaude sanitaire).

▼ C'EST QUOI UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE ?

L'énergie renouvelable est un type d'énergie qui se base sur des éléments ou produits qui ne s'épuisent pas et qui ne polluent pas. Elle contribue au développement durable et peut être produite avec :

- le soleil : l'énergie solaire
- le vent : l'énergie éolienne
- l'eau : l'énergie hydraulique
- le bois : la biomasse

▼ QUELS PROJETS SUR LE TERRITOIRE ?

L'une des orientations du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) porte sur le développement des énergies renouvelables. C'est pourquoi, plusieurs bâtiments communautaires produisent ou produiront de l'énergie renouvelable.

La plateforme bois et le centre aquatique Inoxia

532 m² de panneaux photovoltaïques
 ↓
85 000 kWh par an
 ↓
consommation annuelle électrique* de 5 maisons

La vente de l'électricité produite rapporte environ 20 000 € / an à la collectivité.

Le +

Le bois issu des filières locales, est stocké au sein de cette plateforme bois à Saint-Aubin du Pavail. Il permet d'alimenter la chaudière bois du centre aquatique et de l'école le Centaure. L'objectif est d'atteindre 70% de taux de couverture bois pour chauffer l'eau de la piscine.

Le saviez-vous ? L'eau des douches à Inoxia est chauffée grâce à des panneaux solaires thermiques situés sur le toit de la piscine.

Prochainement en 2021

Pôle tennis
400 m² d'ombrières photovoltaïques
 = consommation annuelle électrique* de **4 maisons**

La majeure partie de la production sera réinjectée sur le réseau d'électricité, l'autre sera utilisée pour alimenter la borne de recharge de véhicules électriques.

Complexe sportif intercommunal
600 m² de panneaux photovoltaïques
 = consommation annuelle électrique* de **6 maisons**

L'intégralité de la production sera réinjectée dans le réseau d'électricité.

A quoi correspondent les kWh ?

1 GWh (Gigawatt-heure)
 = 1 000 000 kWh (kilowatt-heure)

500 kWh consommés par an pour un réfrigérateur classe C

1 kWh consommé pour un cycle de machine à laver

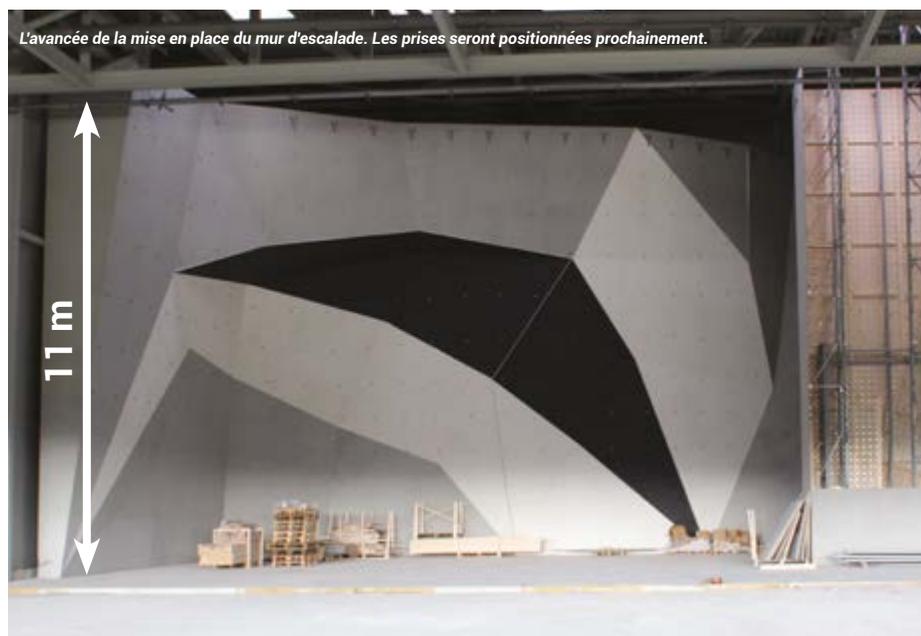
Source ADEME

* Référence de consommation électrique pour un ménage de 4 personnes habitant dans une maison de 100 m² et se chauffant à l'électricité.

Pourquoi pas vous ?
 En tant que particulier, vous pouvez, vous aussi, équiper le toit de votre maison en panneaux solaires pour produire votre propre électricité (auto-consommation) ou votre eau chaude sanitaire.

▼ INFORMATION TRAVAUX

Equipement sportif



L'avancée de la mise en place du mur d'escalade. Les prises seront positionnées prochainement.

Le chantier de l'équipement sportif à Noyal-sur-Vilaine se poursuit. Le mur d'escalade principal est installé, reste un bloc de pratique sans corde à monter.

Tir à l'arc



Le chantier du tir à l'arc a débuté par des travaux de réseaux (eaux, pluviales et usées).

▼ LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 19 novembre :

- présentation du bilan de l'épicerie sociale (EPI'COM)
- validation des objectifs et modalités de concertation préalable du projet d'aménagement du Parc d'Activité des Portes de Bretagne 2 à Servon-sur-Vilaine
- validation des conditions générales d'utilisation et des tarifs du coworking
- renouvellement de la convention de partenariat avec Pôle Emploi
- élection de la commission de Délégation de Service Public (DSP) Petite Enfance.

Séance du 17 décembre :

- vente de foncier d'une superficie de 42 035 m² à Châteaugiron (ex-déchetterie),
- vente d'un terrain de 6 409 m² sur la Zone d'Activité du Pavail
- mise en place d'une convention de partenariat avec la Fondation Orange Solidarité (cf. p.13)
- versement d'une compensation financière pour la gestion du centre aquatique Inoxia, liée à la COVID-19
- ajustement des subventions aux communes pour 2020
- ajustement des financements plan vélo 2020.

Consultez les comptes-rendus sur le site Internet.

Prochains conseils communautaires les 21 janvier et 18 février.

▼ DU NOUVEAU DANS LES ÉQUIPES



Service entretien des équipements

Aurore Renan a rejoint le service entretien suite au départ d'un agent. Castelgironnaise et peintre de formation, elle arrive dans les services après avoir évolué à l'entretien des écoles de Chantepie et dernièrement à l'école Sainte-Croix de Châteaugiron.



Comptabilité

Suite à des études de commerce suivies d'une licence et d'un master en administration publique, Marc Ferron a réalisé plusieurs missions dans différentes collectivités locales. Il rejoint l'équipe en tant que comptable, suite au départ en retraite d'un agent.



▼ Majorité intercommunale



Les transitions sont en marche.

Les évolutions économiques des dix dernières années, la densité des réformes institutionnelles et fiscales, les réorganisations de l'Etat et des services publics, les grandes mutations technologiques et sociétales ont brouillé de nombreux repères pour les acteurs locaux, mais plus encore pour nos concitoyens. Nombre de nos territoires peinent à se projeter dans l'avenir et hésitent dans la conduite de leurs projets. La crise sanitaire que nous traversons ne fait que renforcer ces incertitudes.

Le Pays de Châteaugiron Communauté n'échappe pas à ce contexte. Depuis la création de notre intercommunalité, nous sommes exposés à des transitions démographiques, économiques et environnementales majeures qui appellent une intervention publique locale adaptée.

C'est en tenant compte de ces évolutions, de nos moyens humains et financiers que nous avons élaboré nos différents projets de territoire. Il convient de noter ici que notre cohésion territoriale bénéficie d'un très dense maillage d'infrastructures léguées par les élus qui nous ont précédés. Routes, réseaux d'eau et d'assainissement, écoles,

logements sociaux, zones d'activités... constituent un patrimoine conséquent, facteur d'attractivité indiscutable de notre territoire.

En effet, notre situation géographique et nos équipements sont des facteurs incontournables pour les habitants et les activités économiques qui désirent s'installer dans nos communes. Au regard de nos compétences, notamment en matière de développement économique et d'habitat, notre intercommunalité est devenue la principale coordonnatrice du développement du territoire. Pour ce faire, le Pays de Châteaugiron Communauté doit planifier, agir sur le patrimoine et mobiliser tous les acteurs se trouvant ainsi au cœur des mutations.

Notre EPCI s'est donné des objectifs ambitieux et réalistes en matière de transition écologique. Notre Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) doit accompagner notre développement raisonné avec pragmatisme. Les élus de la majorité communautaire en sont tous pleinement conscients. Nous ne devons en aucun cas opposer l'accueil de nouveaux habitants ou de nouvelles activités économiques avec la qualité de notre environnement.

C'est pourquoi, notre communauté de communes pilote des politiques transversales pour adapter son territoire aux changements environnementaux, diminuer les émissions de gaz à effet de serre, réduire la consommation d'énergies fossiles et augmenter la part des énergies renouvelables. Il s'agit là de tout l'enjeu du travail que nous allons mener au cours de cette année 2021 pour écrire ensemble un 4^e projet de territoire alliant développement et environnement qui représente notre conception de l'intérêt public pour les années à venir.

Contact : contactmajorite@pcc.bzh



▼ Un nouveau souffle pour le Pays de Châteaugiron

"Un nouveau souffle pour le Pays de Châteaugiron" ne nous a pas communiqué son texte.



▼ Pour une communauté de communes écologique et solidaire

Parc d'Activité des Portes de Bretagne

Alors que tout le monde s'accorde sur la nécessité de préserver les terres agricoles, la communauté de communes projette d'en détruire 30 hectares pour créer un nouveau parc d'activité à Servon-sur-Vilaine. Ce projet sera financièrement coûteux car il nécessite l'achat d'une ferme et l'indemnisation des agriculteurs évincés, environnementalement coûteux car il provoquera l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre.

Cela conduira-t-il à de véritables créations d'emplois ? Nous pensons que non et que ce seront, comme souvent dans ces projets, des transferts d'emplois au détriment d'autres territoires qui en ont besoin. Le conseil communautaire de novembre 2020 a fixé des objectifs généraux pour ce parc. Nous n'avons aucune idée du type d'activité qui pourra s'implanter sur une telle surface. Allons-nous continuer à accueillir des entreprises liées à la logistique, alors même que nous devons réduire le transport routier fortement émetteur de CO₂ ? Plutôt que de construire une enième zone d'activité, notre priorité devrait être de densifier les zones d'activité existantes, de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, de construire des logements sociaux permettant aux travailleurs d'habiter nos communes, d'améliorer les transports en commun !

Retrouvez notre intervention concernant ce projet sur :
<https://changeznoyal.fr>

IDÉES DE SORTIE (sous réserve des conditions sanitaires)

1 DES RÉCITS ET DES HOMMES MADI MICHKATI EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES

Du 5 janvier au 27 février
La P'tite Galerie



L'exposition photo "Des récits & des Hommes" illustre la volonté d'établir un lien entre le visiteur et les hommes et femmes présentés dans le parcours photographique. Ces portraits réalisés au cours de séjours immersifs au Népal, en Thaïlande et en Inde du Nord-Est, témoignent de modes de vies anciens qui se croisent et se superposent à la nôtre.

Entrée libre.

Du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30 (dès 9h le jeudi), le samedi de 10h à 12h.

+ Ateliers artistiques avec l'artiste

Mercredi 13 et samedi 23 janvier & mercredi 10 et samedi 20 février
8 €/personne.

Renseignements auprès de l'Office de Tourisme intercommunal.

2 J'AI TUÉ L'AMOUR Söta Sälta / Musique

Mardi 12 janvier à 19h30,
L'Intervalle, Noyal-sur-Vilaine



Drôles, explosives, tendres, impertinentes et polyglottes, Elsa et Linda chantent aussi bien en français qu'en suédois. Elles ont ce talent de savoir embarquer le public avec des chansons d'amour d'hier et d'aujourd'hui, pimentées d'anecdotes croustillantes et poétiques.

Tout public (1h) / 12 €

Renseignements et réservation :
L'Intervalle / 02 99 04 13 23 /
accueil.intervalle@noyalsurvilaine.fr

3 SÉISME Théâtre du Prisme / Théâtre

Vendredi 22 janvier à 19h30,
L'Intervalle, Noyal-sur-Vilaine



Tout est soutenu. Tout est profond dans Séisme. C'est l'histoire d'un homme et d'une femme qui se questionnent sur l'idée d'avoir un enfant dans le monde d'aujourd'hui. Plongés dans leur intimité, on vit avec eux le grand huit des émotions. La réflexion écologique et la conscience de vivre sur une planète en perdition sont au cœur de ce texte d'une rare intensité. Un spectacle bouleversant.

Tout public dès 14 ans (1h20) / 12 € - 8 € (- de 12 ans)

Renseignements et réservations :
L'Intervalle / 02 99 04 13 23 /
accueil.intervalle@noyalsurvilaine.fr

4 HÉROÏNES Compagnie on t'a vu sur la pointe

Samedi 30 janvier à 20h30, Caravane MJC, Servon-sur-Vilaine

Dans Héroïnes, nous suivons Cécile, venue donner une conférence sur la vie des femmes dans l'agriculture du XX^e siècle à nos jours. Mais la conférence dérive sur son histoire personnelle : sa soeur agricultrice s'est suicidée. Cécile tente de comprendre pourquoi. Elle cherche des réponses dans la crise agricole actuelle, dans les voix des femmes qui ont travaillé la terre, et dans son héritage familial. Par le truchement d'une nappe blanche transmise de femme en femme, Cécile découvre la vie des femmes agricultrices de sa famille.

En 1^{ère} partie : Duo de harpe/percussions (Catherine Bidauchet et son duo...).

8 € - 4 € (-12 ans) / Réservation obligatoire / www.caravanemjc.com



5 LES ATELIERS DE LA PETITE ENFANCE

Ateliers "Un pas vers soi" destinés aux assistant(e)s maternel(le)s
Mardis 2 et 16 février et 9 mars à 20h, lieu à définir
Proposés par le Service Information Petite Enfance et l'association
Prospectives

Ces ateliers ont pour objectif de créer des espaces d'échange, de partage, de prendre du recul sur sa pratique professionnelle et de découvrir des outils de communication éthique. « Un pas vers soi » pour améliorer la qualité de la relation à soi en tant que personne et professionnel de la petite enfance, la relation aux enfants et à leurs parents.

Ce groupe de partage est aussi l'occasion d'échanger sur des situations professionnelles que les assistantes maternelles rencontrent et de bénéficier d'un échange entre pairs dans un cadre respectueux et constructif. Ateliers animés par deux intervenantes en qualité relationnelle, membres de l'association Prospectives, Raphaëlle Hermellin et Angélique Gaudin.

Assistant(e)s maternel(le)s / 10 à 15 places / séance (2h)
Gratuit / Inscriptions obligatoires à : petite.enfance@pcc.bzh



Soirée et matinée d'échange
"Le développement moteur du jeune enfant et la motricité libre"
Mardi 9 février à 20h et samedi 13 février à 9h30, lieu à définir
Animées par Delphine Canhoto, éducatrice de jeunes enfants
formée à la motricité libre (Pikler-Loczy)

Une séance pour partager, comprendre, ressentir ce que vit le jeune enfant dans son développement grâce à la motricité libre.

Adultes / 12 places / séance (2h)
Gratuit / Inscriptions obligatoires à : petite.enfance@pcc.bzh

6 ÉVÈNEMENT DANSE, 2 SPECTACLES Festival Waterproof

Vendredi 12 février à 21h & samedi 13 février à 16h
L'Intervalle, Noyal-sur-Vilaine



L'ode à Marie / Cie Nadine Beaulieu
Portraits de femmes au travers de
l'Histoire

Vivace / Alban Richard - Centre
Chorégraphique National de Caen
Vivace saura vous surprendre tout en
vitalité, acharnement et persistance.

Tout public (30 min + 30 min) / 12 €
Renseignements et réservation :
L'Intervalle / 02 99 04 13 23 /
accueil.intervalle@noyalsurvilaine.fr

7 DESSUS / DESSOUS Eric Vassal / Installation sensorielle

Du 16 janvier au 21 mars,
Les 3 CHA, Châteaugiron

Eric Vassal est un artiste pluridisciplinaire puisque son travail s'est développé à travers un échange constant entre la sculpture, la peinture, l'estampe et la photographie. Pour ses installations, il réfléchit bien sûr au lien que l'œuvre entretient avec l'espace, mais il prend également en compte le fait que ce dernier devienne collectif par la présence du public et de son parcours.

Entrée libre et gratuite. Accès aux personnes à mobilité réduite.
Ouvert mercredi et vendredi 14h / 17h,
jeudi 11h / 13h, samedi 11h / 13h - 14h / 18h, dimanche 10h / 13h.



8 VISITES GUIDÉES DE L'OFFICE DE TOURISME

Samedis 20, 27 février et 6 mars à 10h30 (1h30)
L'indémorable

Suivez les pas du guide et partez à la découverte du donjon, du corps de logis, de la tour de l'horloge ou encore de la chapelle castrale, actuel centre d'art contemporain (6-12 ans : 3 € / +12 ans : 6 €).

Mardi 23 février et vendredi 5 mars à 18h (1h30)
La nocturne

Muni(e) de votre lampe de poche, partez à la tombée de la nuit pour découvrir le château de Châteaugiron. C'est au coucher du soleil que les pierres dévoilent tous leurs secrets... (6-12 ans : 3 € / +12 ans : 8 €).

Vendredi 26 février et mercredi 3 mars à 16h (1h / dès 5 ans)
La familiale

Découverte ludique, activité créatrice, exploration sensorielle. Le château se visite en famille ! Faites une plongée dans l'univers médiéval du château, découvrez le système défensif, le donjon et la chapelle devenue aujourd'hui un centre d'art contemporain (4 €).

Mercredi 24 février à 11h (1h / dès 10 ans)
L'énigmatique

Si vous aimez les mystères, laissez vous tenter par un jeu d'énigme. Par équipe, dans le donjon, suivez les indices laissés par les seigneurs de Châteaugiron et retrouvez les clés du château. Attention, le temps est compté ! (7 €).

Office de Tourisme intercommunal
02 99 37 89 02 /
office.tourisme@pcc.bzh



2021

The year '2021' is written in a large, bold, black sans-serif font. A green square with white diagonal lines is positioned over the '0', partially overlapping the first '2' and the second '2'. The square is tilted slightly to the right and has a subtle drop shadow.

Parce que les grands projets ne réussissent jamais seuls,
En 2021, mettons toutes nos compétences à vos côtés.